

Tes 15 heures d'implication scolaire

Ça y est, tu es maintenant accepté conditionnellement aux voyages internationaux du CSF, félicitations! Toutefois, cette acceptation est conditionnelle au respect de différents critères tout au long du processus jusqu'à ton départ en mars prochain. Un de ces critères très important est la réalisation de 15 heures d'implication scolaire.

L'objectif de ces heures est de t'impliquer et d'aider ton école. Les façons de réaliser ces heures sont variées, mais doivent tous être validées par ta direction d'école initialement.

Voici des exemples de ce que vous pouvez faire :

- Animation des plus petits pendant les pauses du lunch
- Initier des clubs à ton école (sports, arts, lecture, recyclage, etc.)
- Aider des enseignants lors de tes blocs libres
- Organiser des activités avec le conseil étudiant, etc.

Les heures ne peuvent pas être :

- Du bénévolat à l'extérieur de l'école
- Des levées de fonds pour payer ton voyage
- Des activités réservées uniquement aux élèves de 12^e année
- Des activités rémunérées

Voici les échéanciers à respecter :

- Avant le 27 novembre 2017 :
 - Avoir **planifié** comment tu réaliserais ces 15h.
 - Avoir envoyé le tableau **Mon plan d'implication scolaire** complété et signé par la direction.
- Avant le 20 décembre 2017 :
 - Avoir **complété au moins 6h** depuis la rentrée scolaire 2017.
 - Avoir envoyé le tableau **Mon implication scolaire** complété et signé par la direction.
- Avant le 28 février 2018 :
 - Avoir **complété au moins 15h** au total depuis la rentrée scolaire 2017.
 - Avoir envoyé le tableau **Mon implication scolaire** complété et signé par la direction.

Si tu as des questions concernant les heures d'implication scolaire que tu dois faire, contacte-nous à : voyage_international@csf.bc.ca

Bonne implication!

**L'équipe d'organisation
Voyages internationaux du CSF 2018**

